

Personnel de la Ville de Genève en grève le 30.09.2021

Depuis le début de la législature, le personnel de la Ville de Genève et ses organisations doivent déplorer une absence de véritables négociations avec le Conseil administratif, le blocage de la progression des dossiers urgents et de nombreuses tentatives de raboter les conditions de travail. La coupe est pleine ! A ce jour, le Conseil administratif n'a pas accepté nos demandes (voir ci-dessous). Fort de ces constats, le personnel est appelé à faire grève solidairement dans tous les services tout au long de la journée du 30 septembre 2021. Nous voulons être pris au sérieux. Le travail des employé-e-s de la Ville de Genève est essentiel. Le personnel est au service de toute la population et continue d'être en première ligne en cette période de pandémie. Il mérite de la part du Conseil administratif et du Conseil municipal le respect du Statut du personnel.

➤ **Projet de budget 2022 – non au blocage des mécanismes salariaux**

Le projet budget 2022 présenté le 1^{er} septembre aux organisations représentatives du personnel prévoit le blocage des mécanismes salariaux (blocage des annuités, du 13^{ème} salaire progressif et de la prime d'ancienneté, pas d'indexation). Si ce projet devait être approuvé par le Conseil municipal en décembre, cela aurait des conséquences à long terme sur les revenus et les rentes futures, en particulier pour les plus récemment engagé-e-s. Cette économie de 6 millions de francs sur le dos du personnel vise à combler le trou provoqué par la baisse de l'imposition sur le bénéfice des entreprises (RFFA) et les mesures budgétaires liées au COVID19. Le personnel n'est pas une variable d'ajustement budgétaire. **Le personnel demande au Conseil administratif de renoncer au blocage des mécanismes salariaux au projet de budget 2022.**

➤ **Une cessation anticipée d'activité pour les fonctions pénibles, maintenant**

Les négociations pour l'introduction d'une cessation anticipée d'activité pour les fonctions pénibles ont démarré en 2012, comme inscrit dans le Statut du personnel. 9 ans plus tard, aucune solution n'est sur la table et le Conseil administratif démontre une absence de volonté de faire aboutir ce dossier urgent. Aucun budget n'est prévu au PB2022. Or, depuis le 1^{er} janvier 2021, les dispositions transitoires de CAP-Prévoyance sont terminées. Tout le monde doit travailler 2 ans de plus, soit jusqu'à 64 ans, y compris les personnes exerçant une fonction pénible. Le personnel demande la mise en œuvre urgente de la cessation anticipée d'activité pour les fonctions pénibles. L'ensemble du personnel exerçant la même fonction définie comme particulièrement pénible doit bénéficier d'une cessation anticipée d'activité, quel que soit le poste et le service dans lequel il travaille. Le cercle des fonctions considérées comme pénibles doit être élargi. **Le personnel demande l'ouverture de négociations sur un règlement pour une entrée en vigueur en 2022.**

➤ **Indemnités pour les inconvénients de service horaire : pas de perte de salaire**

Ce dossier n'est toujours pas finalisé, il demeure des divergences concernant la suppression des forfaits, des indemnités de collation et de repas et des indemnités dès le 1^{er} jour d'absence. Cela conduirait à de fortes pertes de revenu pour le personnel concerné. **Le personnel demande une véritable négociation sur le projet de règlement jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé et non pas une simple consultation.**

➤ **Art 74 du Statut (réduction de la durée de travail dès 57 ans)**

Le CA veut modifier le Statut du personnel pour reporter de 2 ans le droit d'obtenir une réduction de la durée du travail qui existe aujourd'hui dès 57 ans. **Le personnel demande le maintien de l'article 74 en l'état avec l'introduction d'un droit d'obtenir cette prestation sans discrimination.**

➤ **Télétravail, un règlement négocié**

Le personnel demande l'ouverture de négociations sur un règlement concernant le télétravail.

Une manifestation et une assemblée générale conclura cette journée de grève et décidera de la poursuite à donner à la mobilisation. *Merci d'afficher sur les panneaux prévus à cet effet.*